DEPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL - HABITAT

COMMUNE DE BENON

RÈGLEMENT - DOCUMENT GRAPHIQUE

Approuvé par le conseil communautaire, le 19/05/2021

PLAN N° BEN2	ELABORATION	MODIFICATIONS	REVISIONS
ECHELLE 1/2000	Arrêt le 23/10/2019 Approbation le 19/05/2021		

CONCEPTION
3 rue Jean Mermoz - urbanistes et architecte
17 Impasse Rocas, 79260 LA CRECHE

DESSIN
MAGEO Cartographie
10 TER Avenue de Genève, 74000 ANNECY

FOND CADASTRAL
Edition cartographique n°3 du 07/05/2021
Droits de l'Etat réservés
Diffusion www.cadastre.gouv.fr
MAJ bâti cadastral
février 2021

Edition cartographique n°3 du 07/05/2021

Légende

ZONES URBAINES
- U : Zone urbaine

ZONES AGRICOLES
- A : Zone agricole

ZONES NATURELLES
- N : Zone naturelle
- Np : Np : Zone naturelle protégée

ELEMENTS GRAPHIQUES COMPLEMENTAIRES
- Orientation d'aménagement et de programmation liée aux lisières urbaines à protéger
- Zone humide protégée au titre de l'article L151-23 du code de l'urbanisme
- Zone fréquemment inondée
- Zone exceptionnellement inondée
- Haie remarquable protégée au titre de l'article L151-23 du code de l'urbanisme
- Arbre remarquable protégé au titre de l'article L151-23 du code de l'urbanisme

HABILLAGE DU PLAN
- Limite communale des communes du PLUI (source cadastre)

0 150 300 m

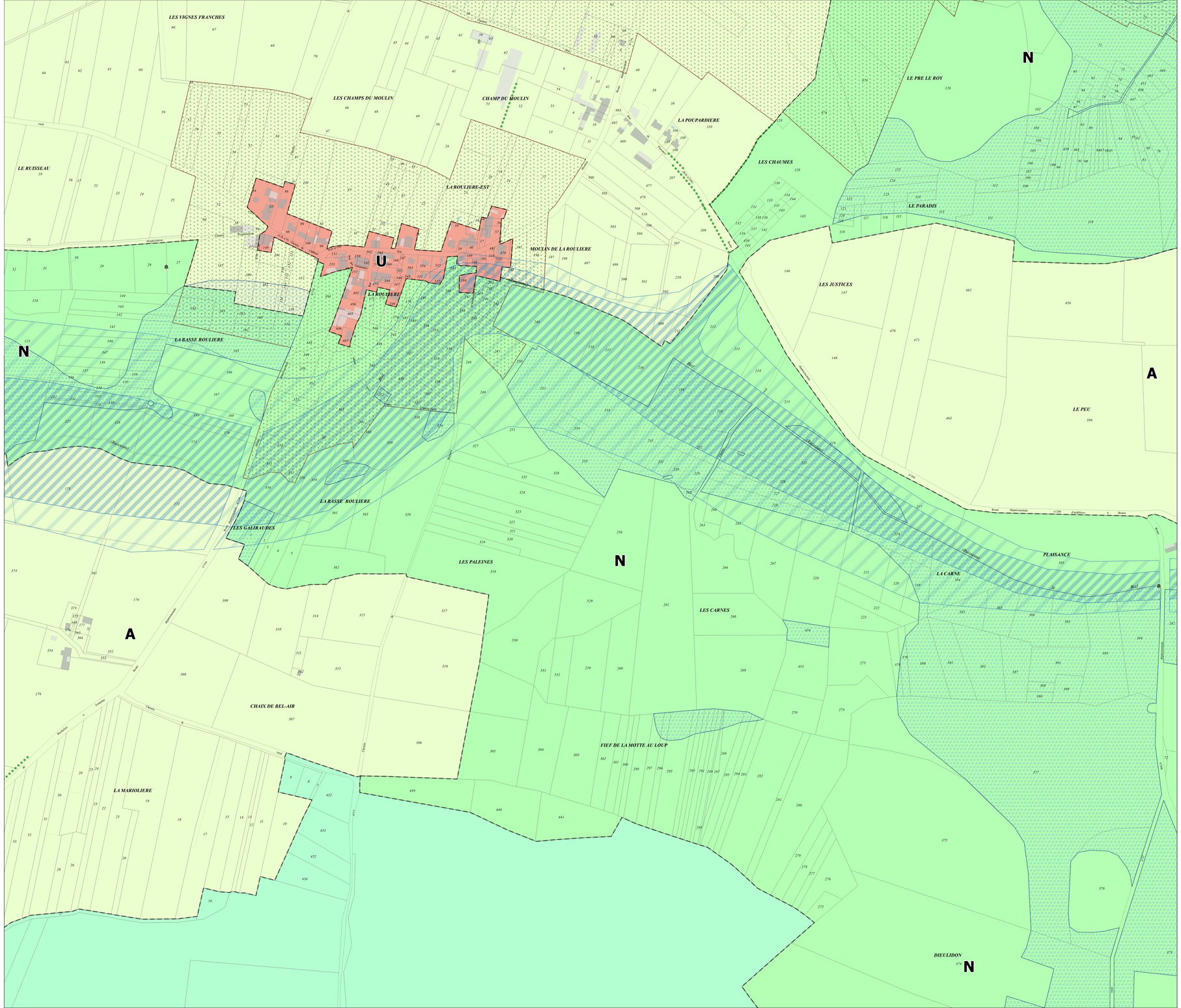

Emplacements réservés

Changement de destination autorisé

Patrimoine